



UNE AGENCE
AU SERVICE DU
PROGRAMME STAR
DE L'EUROPE !

APPRENTIS
SCOLAIRES
ETUDIANTS
FORMATEURS

WWW.ERASMUSPLUS.FR

Action clé 1

La Charte Erasmus pour l'Enseignement supérieur - ECHE 2021-2027

Appel à Propositions 2020

Sauf indication contraire, le contenu de ce document est sous licence Creative Commons Attribution 4.0 International.



BY : Le document peut être librement utilisé, à la condition de nous l'attribuer en citant notre nom



NC : Ce document est restreint aux utilisations non commerciales



SA : L'agence Erasmus + France Education / Formation autorise les modifications aux documents. Dans le cas où vous effectuez une transformation ou une création à partir de ce document, vous devez diffuser le document modifié dans les mêmes conditions, la même licence avec laquelle le document original a été diffusé.

> OBJECTIFS DE CE SUPPORT



1

PRESENTER

LA CANDIDATURE
A LA CHARTE
ERASMUS+ POUR
L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR « ECHE »



2

OUTILLER

LES CANDIDATS ET
PORTEURS DE
PROJETS ERASMUS+



3

IDENTIFIER

LES RESSOURCES

Fiche Penelope+
Guide technique - Partie A
Formulaires commentés -
Partie B
ECHE annotated guidelines
Guide du candidat (ENG/FR)
FAQ – à venir



DEROULÉ

1. Les fondamentaux de la Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur
2. Procédure complète ou procédure simplifiée
3. Préparation de la candidature : Plateforme Penelope +
4. Une candidature = deux parties à compléter
5. Les bons réflexes pour une candidature de qualité
6. Calendrier ECHE 2021-2027
7. Les outils pour aller plus loin



1.
LES FONDAMENTAUX DE LA
CHARTER ERASMUS POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



La Charte Erasmus+ pour l'Enseignement Supérieur est un ticket d'entrée pour le programme Erasmus+.

Pour toutes les actions de secteur enseignement supérieur

Validité jusqu'à la fin du nouveau programme Erasmus + (2021-2027)

Une candidature par établissement d'enseignement supérieur

Les principes de la Charte ECHE

- 
- Engager l'établissement dans un **cadre européen de qualité** :
- **Non-discrimination, transparence et inclusion**
 - **Accès égal et équitable aux participants**
 - **Inclusion des participants qui ont moins d'opportunités**
 - **Reconnaissance automatique des crédits et formations acquis à l'étranger**
 - **Aucun frais aux étudiants entrants**
 - **Qualité des activités de mobilité et des projets de coopération**
 - **Engagement à numériser les processus administratifs relatifs à la gestion des mobilités**
 - **Sensibilisation des participants aux pratiques respectueuses de l'environnement**
 - **Incitation à promouvoir l'engagement civique des participants**
- 
- Inscrire le programme E+ dans **sa propre stratégie** de modernisation et d'internationalisation d'établissement



**Quel est le processus d'évaluation
de la Charte Erasmus+ pour l'Enseignement
supérieur ?**

Le processus d'évaluation est réalisé en 2 étapes

Pour répondre aux exigences nationales et européennes :

- ✓ Contrôle du respect des **critères d'éligibilité formelle** par l'autorité nationale
- ✓ **Evaluation qualitative** de la candidature par un comité d'évaluation ECHE à Bruxelles



Les critères d'éligibilité formelle

- ✓ L'établissement doit se situer dans un des **états membres du programme Erasmus+**.
- ✓ L'établissement doit être **agrée** en tant qu'établissement d'enseignement supérieur par **l'autorité nationale**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

MINISTÈRE STRATÉGIE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE INNOVATION EUROPE ET INTERNATIONAL RESSOURCES HUMAINES

Accueil > Abonnements > Abonnements courriel > Bulletin Officiel > N° 11 du 12 mars 2020 > Encart

BULLETIN OFFICIEL N° 11 DU 12 MARS 2020



Les critères d'évaluation qualitative

3 critères d'attribution de la Charte ECHE

Pertinence

de la politique Erasmus

- ✓ Clarté, cohérence, pertinence
- ✓ Place du programme Erasmus dans la stratégie de l'établissement
- ✓ Mise en œuvre des actions Erasmus et lien avec la stratégie de l'établissement
- ✓ Impact de la participation au programme Erasmus

Adhésion aux principes

& mise en œuvre pratique

- ✓ Reconnaissance des résultats d'apprentissage des étudiants & de la mobilité des personnels
- ✓ Respect des principes ECHE et procédures en place pour participer aux activités du programme
- ✓ Engagement à mettre en œuvre les nouveaux principes ECHE :
*Inclusion,
Allocation des crédits ECTS,
Initiative ESC & Application mobile Erasmus,
Pratiques respectueuses de l'environnement,
Engagement civique et citoyenneté active*

Qualité

de la structure de gestion

- ✓ Gestion interne, ressources humaines, organisation de la mobilité
- ✓ Capacité à mettre en œuvre les activités et assurer leur pérennité
- ✓ Engagement à mettre en place une gestion de qualité





Les critères d'évaluation qualitative

3 critères d'attribution de la Charte ECHE

Pertinence
de la politique Erasmus

Adhésion aux principes
& mise en œuvre pratique

Qualité
de la structure de gestion



La Charte Erasmus + pour l'Enseignement supérieur, pour faire quoi ?

Les opportunités Erasmus+ en Europe et ailleurs dans le monde

Action clé 1

Organiser la mobilité des étudiants

Mobilité d'étude
Mobilité de stages
Mobilité combinée (stage + études)
Mobilité mixte (physique + virtuelle)

Organiser la mobilité des personnels enseignants et administratifs

- Missions d'enseignement
- Périodes de formation
- Stages d'observation
- Invitation de représentants d'entreprise en mission d'enseignement

Action clé 2

Coopérer avec d'autres acteurs de l'éducation et de la formation

- Partenariats
- de coopération et échanges de pratiques
 - pour l'excellence
 - pour l'innovation

Action clé 3

Soutien à la réforme des politiques publiques en matière d'éducation et de formation

Connaissances
Initiatives
Outils stratégiques
Coopération avec les organisations internationales
Dialogue

Tous les EES doivent être chartés pour participer à un projet Erasmus +

Activités

Jean Monnet

1 date de dépôt par an (1er trimestre)

Formulaire en ligne (pas d'envoi papier)

Publication d'un guide du programme chaque année

Publication au BOEN chaque année

Les pays participants

Pays « programme »



RUP
PTOM

28 pays membres de l'UE + Norvège, Islande, Liechtenstein, Macédoine, Turquie, Serbie

Pays « partenaires »



En fonction de la plus-value apportée au projet



2. PROCEDURE COMPLETE OU PROCEDURE SIMPLIFIEE

Les établissements ont reçu par mail une notification de la procédure dont ils relèvent :

La procédure complète : EACEA-03-2020 ECHE-FP-2020

Etablissements **non chartés**

Etablissements **chartés non actifs depuis 2017**

La procédure simplifiée : EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

Établissements **déjà chartés**

Établissements **ayant participé aux AP 2017, 2018 ou 2019**

Etablissements **chartés en 2019**

Points communs des deux procédures

- Engagement envers les principes de la charte Erasmus
- Déclaration de politique Erasmus
- Activités Erasmus dans stratégie de modernisation et d'internationalisation de l'établissement
- Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux
- Organisation des activités de mobilité après la mobilité
- Promotion des activités soutenues par le programme

Uniquement dans la procédure complète

- Statistiques : profil de l'établissement, nombre d'étudiants et de personnels, actions de coopération
- Organisation des activités de mobilité avant et pendant la mobilité



3.
PREPARATION DE LA
CANDIDATURE : plateforme Penelope +

Penelope+, plateforme d'accompagnement des porteurs de projets Erasmus+

Penelope+ apporte toutes les informations nécessaires pour **déposer une demande de subvention Erasmus+** pour un projet de mobilité ou un partenariat.

Vous trouverez ci-dessous les modalités pour déposer votre candidature par type de subvention, ainsi que les conseils pour une candidature de qualité.

Déjà bénéficiaire d'une subvention ? Pénélope+ vous suit tout au long de votre projet à travers les conseils et documents ressources accessibles sur la fiche bénéficiaire Erasmus+ correspondante.



LE PROGRAMME ERASMUS+ POUR LES ORGANISMES PARTICIPANTS

VOUS ÊTES CANDIDAT

Vous souhaitez déposer une candidature. Vous trouverez dans les fiches candidats la description de l'action et toutes les informations pour vous guider dans la préparation de votre candidature Erasmus+.

[Consultez les fiches candidat 2020](#)

[Charte ECHE 2021-2027](#)

VOUS ÊTES BÉNÉFICIAIRE

Votre candidature à un projet Erasmus+ a été sélectionnée par l'agence. Vous trouverez dans les fiches bénéficiaires et votre espace organisme toutes les informations pour vous permettre de mener à bien votre projet Erasmus+.

[Consultez les fiches bénéficiaires](#)

[Votre espace organisme](#)

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Le Guide du Programme constitue le document officiel de description des actions. Il existe en deux versions : une version consolidée imprimable et une version en ligne dont les différentes parties peuvent être consultées séparément.

[Guide 2020 - programme Erasmus+](#)

[Appel 2020 - Publication au BOEN](#)

En postulant à la Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur (ECHE), l'établissement s'engage à contribuer aux objectifs de modernisation et d'internationalisation de l'enseignement supérieur.

Il s'engage par ailleurs à respecter les principes et les exigences européennes liés à la Charte ECHE du programme 2021 - 2027 :

- Assurer l'égalité des chances des bénéficiaires à la mobilité (non discrimination et inclusion)
- Assurer la reconnaissance des acquis des activités réalisées dans le cadre du programme Erasmus+
- Favoriser la mise en place de l'Initiative de la Carte Etudiante Européenne
- Inciter les participants à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement
- Promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active des participants au programme Erasmus+

Attention, les établissements ont reçu par mail une notification de la procédure dont ils relèvent:

- **procédure simplifiée référencée ECHE-LP-2020**
- **procédure complète référencée ECHE-FP-2020**

Tout non respect de la procédure indiquée entraînera le rejet de la candidature.

La procédure simplifiée s'adresse aux établissements déjà chartés et ayant participé aux appels à projets du programme Erasmus+ dans le cadre des appels à proposition lancés en 2017, 2018 ou 2019. Cette procédure s'applique également aux établissements chartés en 2019 pour participation aux appels à projets 2020 du programme.

La procédure complète s'adresse aux autres établissements non chartés et aux établissements chartés entre 2014 et 2019 mais non actifs au cours des appels à proposition Erasmus+ 2017, 2018 et 2019.

Les établissements doivent compléter le formulaire de candidature dont un des points importants est la rédaction ou la mise à jour de la Déclaration de Politique Erasmus, qui devra tenir compte des objectifs du programme Erasmus+ 2021-2027.

Pour vous aider

- 📄 A. Guide technique - demande de Charte ECHE - Partie A
- 📄 B. Formulaire ECHE commenté - procédure simplifiée - Partie B
- 📄 C. Formulaire ECHE commenté - procédure complète - Partie B
- 📄 D. Critères d'attribution de la Charte ECHE (extrait du guide du candidat traduit par l'AN)
- 📄 ECHE annotated Guidelines [EN]
- 📄 Guide du candidat à la Charte ECHE
- 📄 Guide du candidat à la charte ECHE [EN]





4.
UNE CANDIDATURE =
DEUX PARTIES A COMPLETER



Erasmus+ Programme (EPLUS)

clear filter

For information on research & innovation in the context of the COVID-19 outbreak, please visit the [European Research Area \(ERA\) Corona Platform](#)

charter



Match whole words only

GRANTS

TENDERS

Filter by submission status

FORTHCOMING

OPEN

CLOSED

Filter by programme (only for grants)

EPLUS

Funding and tenders

2 results

Sort by:

opening date

title ▲

ID

deadline



Download all funding and tender opportunities to your calendar or subscribe to the RSS feed (unfiltered).



Online manual
"Find a grant"

[See all calls for tenders published by EC](#)

Grant

ECHE Full procedure ECHE-FP-2020

Types of action: EPLUS2020 Accreditation | **Programme:** Erasmus+ Programme

Open for submission

Opening date: 18 February 2020

Deadline model: single-stage

Deadline date: 26 May 2020 17:00:00 Brussels

Partie A : formulaire administratif à compléter en ligne

<i>Section</i>	<i>Titre</i>	<i>Action</i>
1	General information	Show
2	Participants & contacts	Show
3	Information related to eligibility criteria	Show

Pour vous aider :
le guide technique demande de charte ECHE partie A
sur la plateforme Penelope +



Partie B : Description technique du projet à télécharger

A.B.C. ACRONYM Agence

DRAFT ID | SEP-210656947

TUE 21 DEADLINE (Brussels Local Time) April 2020 17:00:00

57 days left until closure

Download Part B Templates

Visit our 'How to' user guide

Visit our 'H2020 Online Manual'

Part B and Annexes

In this section you may upload the technical annex of the proposal (in PDF format only) and any other requested attachments.

Part B upload

Cliquer pour télécharger le formulaire qualitatif

Cliquer sur « Upload » pour annexer le formulaire signé et scanné.

Pour vous aider :

formulaire ECHE commenté – procédure simplifiée - partie B
formulaire ECHE commenté – procédure complète - partie B
sur la plateforme Penelope +



Partie B : Description technique du projet à télécharger

Call: EACEA-03-2020 — Erasmus: Action clé 1: Charter Erasmus pour l'Enseignement Supérieur



Pour vous aider :

formulaire ECHE commenté – procédure simplifiée - partie B

formulaire ECHE commenté – procédure complète - partie B

sur la plateforme Penelope +



ERASMUS+

PROPOSITION (PART B)

Erasmus : Action clé 1: Charte Erasmus
pour l'Enseignement Supérieur

Contenu de la Charte ECHE Procédure complète :

EACEA-03-2020 ECHE-FP-2020

PROPOSITION (PART B)	2
PAGE de couverture.....	4
ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS	6
1. DECLARATION DE POLITIQUE ERASMUS	8
1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus	8
1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie	9
2. STATISTIQUES	11
2.1 Profil Général Profile de l'établissement	11
2.2 Etudiants (année académique 2019- 2020).....	11
2.3 Personnel Académique (Année académique 2019- 2020).....	12
2.4 Coopération	13
3. ORGANISATION GENERALE DES ACTIVITES DU PROGRAMME	13
3.1 Organisation générale.....	13
3.2 Mise en œuvre des principes fondamentaux	14
3.3 Lors de la participation à des activités de mobilité – Avant la mobilité	15
3.4 Lors de la participation à des activités de mobilité – Pendant la mobilité	15
3.5 Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité	16
3.6 Lors de la participation à des projets de coopération européenne et internationale	16
3.7 A des fins de visibilité.....	16

Contenu de la Charte ECHE Procédure simplifiée : EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

PROPOSITION (PART B)	2
PAGE de couverture	4
ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS	6
1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus	8
1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus	8
1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie	9
2. Mise en œuvre des principes fondamentaux	11
2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux.....	11
2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité	11
2.3. A des fins de visibilité	12

ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

- ✓ Déclaration
- ✓ Engagement de l'établissement
- ✓ Adhésion aux principes de la Charte Erasmus
- ✓ Mise en œuvre dans l'établissement pour participer aux activités du programme : avant, pendant et après la participation aux projets de mobilité ou de coopération

Rubrique 1.1 et 1.2 «Déclaration de Politique Erasmus», stratégie Erasmus

Extrait de la candidature à la charte

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus + ? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle ?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

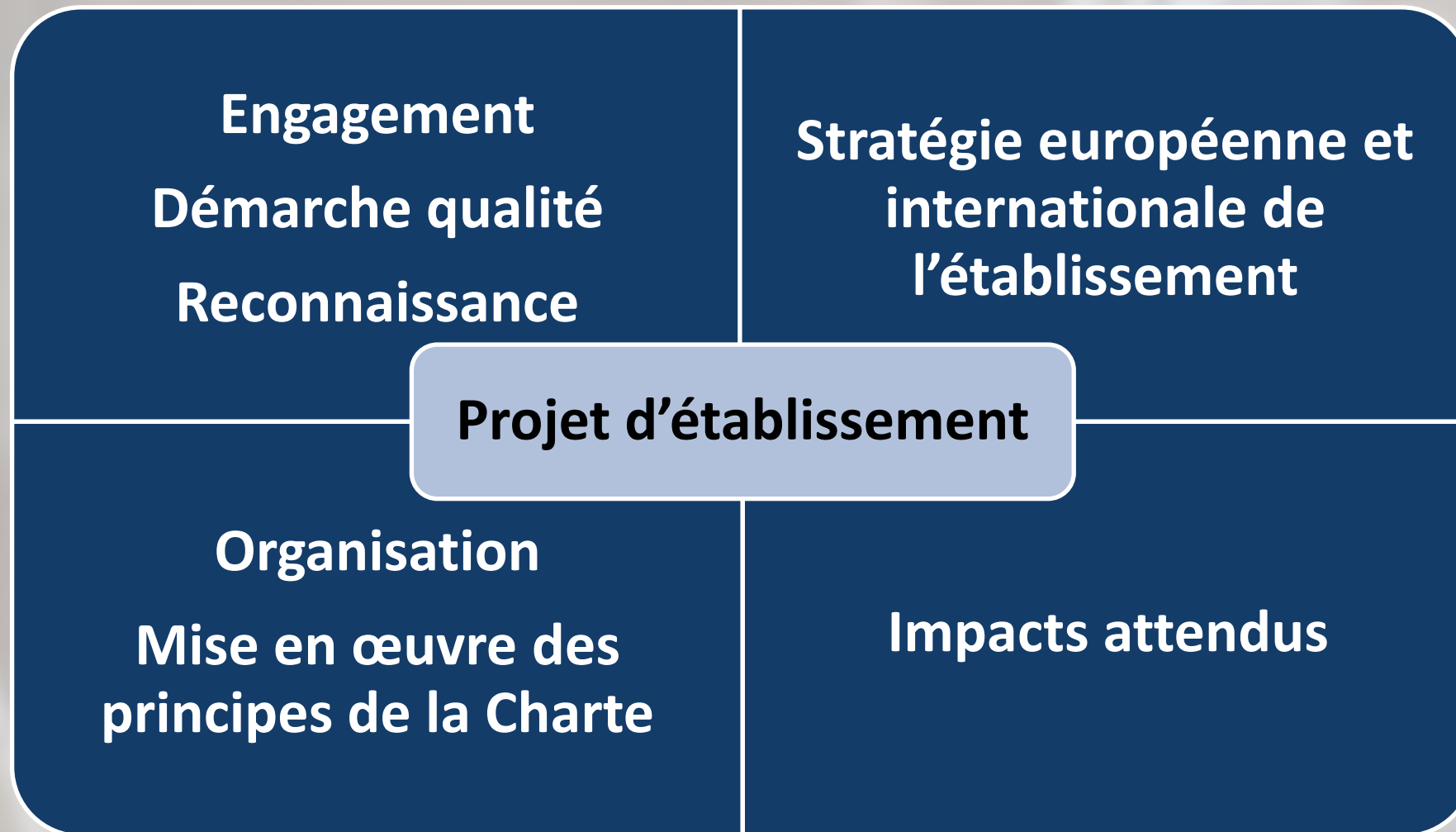
Les activités prévues par l'EES ne doivent pas inclure toutes les actions soutenues par le programme Erasmus +
Elles doivent être réalistes et répondre à des besoins spécifiques de l'EES.

ENGAGEMENT A METTRE EN ŒUVRE LES NOUVEAUX PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

- *Inclusion*
- *Gestion et suivi numérique de la mobilité :*
Initiative Carte étudiante européenne &
Application mobile Erasmus +
<https://agence.erasmusplus.fr/carte-etudiante-europeenne/>
- *Pratiques respectueuses de l'environnement*
- *Engagement civique et citoyenneté active*

Nouveauté
2021

En conclusion





5.
LES BONS REFLEXES POUR UNE
CANDIDATURE DE QUALITE

Quelques bons réflexes...

- **Impliquer la participation de l'ensemble de l'établissement dans le projet :**
 - direction et/ou gouvernance
 - relation internationales
 - service pédagogique
 - service de gestion financière et comptable
- **S'appuyer sur les coopérations/partenariats déjà existants :**
 - bonnes relations de partenariat déjà mises en pratiques
 - lien avec la stratégie du réseau
- **S'appuyer sur les pratiques existantes de l'établissement :**
 - explicitier et valoriser ces pratiques
- **Reconnaître et valider la mobilité :**
 - dans le cursus des étudiants
 - dans la carrière des personnels
- **Ne sous-estimer/minimiser aucune question de la candidature**





6.
CALENDRIER ECHE 2021-2027
Appel à candidatures 2020

5 novembre 2019	Publication de l'appel à propositions et du guide du programme Erasmus + 2020
19 décembre 2019	Publication du Bulletin Officiel de l'Education Nationale (BOEN) 2019 relatif au Programme Erasmus + (année scolaire et universitaire 2020-2021)
18 février 2020	Publication de l'appel à candidatures de la Charte Erasmus + pour l'Enseignement supérieur 2021-2027
12 mars 2020	Publication du BOESR relatif à la Charte ECHE 2021-2027
26 mai 2020, 17h	Clôture de l'appel à candidatures ECHE 21-27
Mai- septembre 2019	Evaluation des candidatures
Octobre 2020	Résultats de la sélection
A partir octobre 2020	Préparation des candidatures pour des projets de mobilité et de partenariat Enseignement supérieur



7. LES OUTILS POUR ALLER PLUS LOIN

Auto-évaluation ECHE

« ECHE SELF-ASSESSMENT »



Un outil **gratuit, facile à utiliser & confidentiel**

- ▶ proposé par la **Commission européenne**
- ▶ destiné à **évaluer la qualité de la mise en œuvre des principes ECHE** dans chaque établissement
- ▶ à destination **des établissements qui disposent déjà de la charte ECHE ou qui souhaitent candidater**

Objectif

mieux comprendre comment l'établissement répond aux normes et aux exigences de la charte ECHE

https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/eche/start_en

La participation à l'auto-évaluation est entièrement volontaire.

Les réponses fournies restent confidentielles : ni la Commission Européenne ni l'Agence Nationale Erasmus+ n'y ont accès.

Le rapport final contient des recommandations pour améliorer la mise en œuvre de la charte ECHE et des liens vers des études de cas.



Initiative Carte Etudiante Européenne #ErasmusGoingDigital

INITIATIVE CARTE ETUDIANTE EUROPEENNE

<https://agence.erasmusplus.fr/carte-etudiante-europeenne/>

ERASMUS
— Going —
DIGITAL



Un réseau
d'échange de
données



Une application
mobile



Une identité
numérique



Alléger

la charge de gestion des
établissements

- ★ Automatiser les tâches de gestion administrative de la mobilité étudiante (gain de temps : -29% en moyenne)
- ★ via un réseau d'échange de données sécurisé & RGDP entre établissements en Europe

Simplifier

la vie des étudiants

- ★ Gérer sa mobilité et accéder aux services notamment sociaux (87% de taux de satisfaction)
- ★ via une application mobile



Aucune demande de charte ne sera rejetée parce que l'établissement n'utilise pas les outils informatiques de l'Initiative.

Pour prétendre à des financements Erasmus+, il faudra toutefois exposer un plan d'implémentation progressive de ces outils.

Infos, FAQ, supports et contacts : <https://agence.erasmusplus.fr/carte-etudiante-europeenne/>

INITIATIVE CARTE ETUDIANTE EUROPEENNE

<https://agence.erasmusplus.fr/carte-etudiante-europeenne/>

ERASMUS
— Going —
DIGITAL



Ce calendrier est indicatif et le déploiement de l'Initiative sera progressif.

Le dispositif est testé à grande échelle depuis 2017 et est opérationnel pour tous les établissements.

Un plan d'accompagnement a été élaboré par l'Agence pour les établissements français.

Plateforme Online Linguistic Support (OLS)

PLATE-FORME OLS

Un des **engagements** de la charte ECHE = fournir le soutien nécessaire en termes de **préparation linguistique** aux participants à des activités de mobilité



Le soutien linguistique en ligne (OLS) a pour but d'aider les participants au programme Erasmus+ à améliorer leurs connaissances de la langue dans laquelle ils vont travailler, étudier ou faire du bénévolat à l'étranger, afin qu'ils puissent tirer le meilleur parti de cette expérience.



La plate-forme est à intégrer dans le dispositif proposé par l'établissement dans sa candidature ECHE



<https://app.erasmusplusols.eu/fr>



Plus de 350 000 participants au programme Erasmus+ utilisent OLS chaque année.

La plate-forme a été améliorée pour tenir compte des retours des établissements et des utilisateurs.

Une nouvelle application mobile est désormais disponible sur le GoogleStore et l'AppStore

Guide d'utilisation ECTS

GUIDE D'UTILISATION ECTS

https://ec.europa.eu/education/ects/users-guide/docs/ects-users-guide_fr.pdf

Un autre **engagement** de la charte ECHE = Garantir la **reconnaissance entièrement automatique** de tous les apprentissages acquis lors de la mobilité d'études ou de stage (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - **ECTS**)

CAS N°1

L'établissement utilise le système de crédit ECTS

Le guide : un support pour expliquer la méthodologie de l'établissement pour l'attribution des crédits ECTS à différents cours.

CAS N°2

L'établissement n'utilise pas le système de crédit ECTS

Le guide : un outil pour comprendre les lignes directrices et mettre en œuvre le système ECTS dans l'établissement.



L'utilisation des crédits ECTS n'est pas une condition pour entrer dans le programme.

En cas de non-utilisation, il faut toutefois expliquer pourquoi.

Dans tous les cas, l'Agence est à votre disposition pour vous accompagner



info.erasmusplus.fr
Tout le programme européen
en quelques clics



generation-erasmus.fr
Le site de la mobilité
en Europe



Penelope+
La plateforme
d'accompagnement
des porteurs de projet



Stat'ERASMUS+
ERASMUS+ en chiffres
et en cartes



Des questions en suspens ?

promotion.superieur@agence-erasmus.fr



agence.erasmusplus.fr